



**INITIATIVE INTERRELIGIEUSE POUR LES FORÊTS TROPICALES
DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
ÉVÉNEMENT DE LANCEMENT | du 3 au 5 décembre 2019**

DÉCLARATION

Préambule

L'Initiative Interreligieuse pour les Forêts Tropicales en République Démocratique du Congo (RDC) regroupe les communautés religieuses et les organisations confessionnelles, les chefs coutumiers, les communautés locales et les peuples autochtones, les institutions, les organisations et les individus engagés dans la protection des forêts tropicales et de la vie que ces forêts génèrent et abritent.

La forêt est une création de Dieu. Les forêts du Bassin du Congo sont le fruit de millions d'années d'évolution qui ont porté en elles et ont sauvé l'essence de la création. Si l'être humain dispose d'un pouvoir sur la nature, ce pouvoir n'est que provisoire et limité. L'être humain n'est pas que consommateur, il est gardien de la création, soumis au regard critique de Dieu et de celui de ses pairs.

Nos forêts de la RDC couvrent 155 millions d'hectares et représentent 62% des forêts du Bassin du Congo. Elles abritent des millions d'espèces animales et végétales, dont certaines sont endémiques. Nos forêts fournissent à des millions de personnes un habitat, des moyens de subsistance, des médicaments, de l'eau, un milieu de croyances et de spiritualités intrinsèques. Elles abritent de vastes tourbières, un écosystème capital en termes de séquestration de carbone, tout comme pour la préservation de la biodiversité. Nos forêts sont de puissantes pompes biologiques produisant les pluies et impactant la vie de celles et ceux qui y vivent, et bien au-delà. Nos forêts et tourbières sont un élément crucial de régulation du climat, leur préservation et gestion rationnelle une question existentielle du niveau local au niveau mondial.

Nos constats et préoccupations

La destruction des forêts laisse entrevoir des défis écologiques, sociaux et économiques sans aucune commune mesure avec ceux connus jusqu'ici. Si aucune action n'est entreprise, nous mettons en péril les efforts entrepris par la RDC dans la lutte contre la pauvreté et la promotion d'un développement durable, y compris les ambitions de la RDC en matière d'agriculture, de sécurité alimentaire, et d'énergie hydroélectrique.

La perte des forêts tropicales est la perte de notre vie même. *«Un crime contre la nature est un crime contre nous-mêmes, et un péché contre Dieu»*, comme énoncé dans l'encyclique Laudato Si. Si nous détruisons les forêts et tourbières du Bassin du Congo, nous détruisons l'humanité elle-même. Nous ne pouvons l'accepter, d'autant que ce n'est en aucun cas une fatalité.

Les moteurs de déforestation sont multiples: agriculture itinérante sur brûlis, exploitation industrielle et artisanale du bois, exploitation minière, agriculture industrielle, infrastructures, etc. Nous refusons ainsi la stigmatisation des communautés locales et des peuples autochtones, qui vivent souvent dans des conditions d'extrême pauvreté, comme seuls responsables de la déforestation. Nos forêts sont l'objet de convoitises multiples et croissantes. Nous estimons que la RDC se doit d'anticiper l'expansion des moteurs industriels de déforestation susceptibles d'occuper des superficies à grande échelle et de causer des destructions de toute autre ampleur.

Nos engagements

Nous avons une responsabilité collective et partagée d'agir urgemment, et de trouver des solutions concrètes et durables pour sauvegarder notre maison commune. Par delà nos confessions et croyances respectives, nous faisons converger nos spiritualités et cultures, pour relever ensemble le défi de mettre un terme à la déforestation en RDC, et assurer **l'émergence d'un développement économique durable qui mise sur et se nourrit de la préservation des forêts** du pays.

Nous saluons la volonté ferme du Président de la République de faire de l'environnement une préoccupation omniprésente et transversale dans tous les programmes de développement du pays. Nous souhaitons répondre positivement à cette manifestation d'un leadership fort et à sa volonté de travailler avec l'ensemble des acteurs oeuvrant à la protection des forêts en RDC, y compris au travers de notre appui à une meilleure gouvernance à travers le pays.

Nous nous engageons à travailler aux côtés des chefs coutumiers, des communautés locales et des peuples autochtones, à la recherche et au développement d'alternatives économiques durables. Nous portons un intérêt soutenu à la promotion des modèles de gestion communautaire des forêts.

Nous nous engageons à oeuvrer ensemble, avec les gouvernants, les partenaires internationaux de la RDC, la société civile et le secteur privé au développement d'un Plan national ambitieux et courageux de protection des forêts et d'aménagement du territoire, qui concilie protection des forêts et développement économique durable, y compris:

- **la reconnaissance et la préservation du lien étroit et spécifique entre les savoirs et pratiques traditionnels des peuples autochtones et la protection des forêts.** La sécurisation de leurs droits sur leurs terres et territoires sont une de nos meilleures garanties pour assurer la protection des forêts. Nous manifestons notre solidarité vis-à-vis des efforts visant l'adoption de la proposition de loi sur les droits des peuples autochtones à l'Assemblée nationale.
- **la définition d'une politique forestière et des autres politiques sectorielles** (agriculture, mines, hydrocarbures, infrastructures) **fondées sur des valeurs et principes visant la protection des forêts tropicales** et des tourbières, de leurs écosystèmes, de leurs fonctions climatiques, des droits des communautés locales et peuples autochtones qui y habitent, ainsi que de la promotion du genre et de l'implication des jeunes dans la gestion de nos forêts.
- **la réalisation d'un plan d'aménagement du territoire qui garantit la protection des forêts intactes, la sécurisation des droits fonciers et forestiers des communautés locales et des peuples autochtones**, suivant une approche participative et de dialogue entre communautés, et ce avant toute décision d'allocation de droits sur les terres ou les forêts à des tiers, de même que **l'identification des opportunités de développement économique durable.**

La RDC doit faire des choix stratégiques, assurer une coordination intersectorielle efficace, suivant le double objectif de promouvoir un développement économique et une utilisation des terres responsable, juste et durable, tous deux fondés sur la protection des écosystèmes forestiers.

Nous confions la responsabilité de traduire les engagements pris dans cette déclaration au Conseil Consultatif National de notre initiative dans un Programme national de l'Initiative Interreligieuse pour les Forêts Tropicales de la République Démocratique du Congo.

Conclusion

L'être humain doit repenser sa domination sur la nature. Il n'en est que gérant, dépositaire. Dès lors, il se doit d'assurer une gestion responsable et juste des forêts pour les générations présentes et futures. Nous unissons nos mains, nos esprits et nos cœurs, confiants que demain assurera la vie de notre planète et un développement durable des communautés locales et peuples autochtones en RDC.

Kinshasa, le 5 décembre 2019

Pour le Conseil Consultatif National de l'IRI-RDC

Mgr Marcel Utembi
Président, CENCO



Rév. Prof. André Bokundoa-bo-Likabe
Président National, ECC

